

Élaboration de notre plan de gestion des milieux humides

Sommet pour la protection de la rivière des Outaouais – 27 août 2010

URBANISME ET
DÉVELOPPEMENT DURABLE



Avant-propos : qu'est-ce qu'un milieu humide

- Un milieu humide est un écosystème adapté à un sol qui est saturé en eau ou inondé, incluant:
 - Les marais
 - Les marécages
 - Les tourbières
- Ces écosystèmes existent autant en eau douce qu'en eau salée
- Et ces écosystèmes peuvent être reliés à un cours d'eau ou isolés



Importance des milieux humides et menaces

Un milieu humide:

- emmagasine de l'eau douce
- protège les sols et les rivages des vagues et des inondations
- est une source d'oxygène
- emmagasine le carbone, le soufre et les métaux lourds
- est un écosystème des plus diversifiés

Les milieux humides sont altérés:

- par le drainage agricole
- par l'urbanisation
- par la régularisation des cours d'eau



Ce marais, au sol très riche, est susceptible d'être cultivé s'il n'est pas protégé



Protection de nos milieux humides à ce jour

- Le Canada est une des 160 parties contractantes à la convention de Ramsar (en vigueur depuis 1975) et a désigné 37 milieux humides d'importance internationale (13 066 675 ha)
- Le gouvernement fédéral a une politique de conservation (1991) et certains milieux humides représentent un habitat du poisson (Loi sur les pêches du Canada)
- Le MDDEP assujettit tout ouvrage sur un milieu humide à un certificat d'autorisation (1997) et encourage les municipalités à se doter de plans de conservation des milieux humides (2008)
- Les rives et les zones inondables sont protégées à la réglementation municipale de Gatineau depuis les années 1980 mais la réglementation est muette sur les milieux humides

4

*Le parc national de la Pointe-Pelée,
en Ontario, est un site Ramsar*



Classification des milieux humides par le MDDEP

- Pour ne pas avoir à systématiquement utiliser la clé de classification Ramsar (approx. 70 sortes de milieux humides), le MDDEP adopte la position suivante lorsqu'elle évalue une demande d'autorisation en milieu humide:
 - Toute tourbière, tout milieu humide avec un lien hydrique, tout milieu humide abritant une espèce menacée ou vulnérable et tout milieu humide isolé d'une superficie de plus de 5 ha doit être protégé (classe 3) – le MDDEP préconise « éviter, minimiser »
 - Tout autre milieu humide isolé peut être détruit ou altéré, avec ou sans compensation, selon leur superficie (classes 1-2) – le MDDEP préconise « aucune perte nette d'habitat »
- Un milieu offert en compensation doit être protégé et géré par une servitude perpétuelle de conservation (sites privés) ou un zonage de conservation (sites publics)



Objectifs du plan de gestion des milieux humides

- Créer une base de connaissance sur le territoire
- Planifier et harmoniser les zones de conservation et les sites de compensations à l'échelle municipale
- Repenser ou diminuer l'impact du développement futur sur nos milieux humides
- Fixer des règles logistiques pour encadrer la conservation perpétuelle des milieux humides de haute valeur

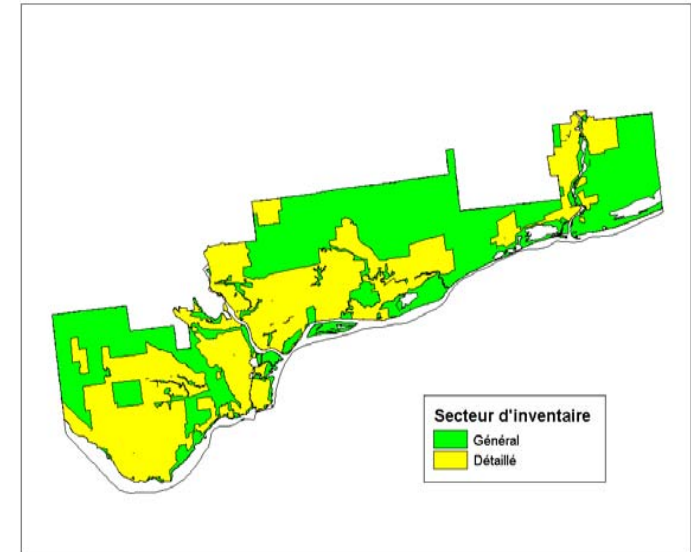


La rainette faux-grillon de l'ouest est une espèce vulnérable qui colonise les milieux humides de Gatineau



Déroulement de l'élaboration du plan

- Inventaire du territoire (mandat externe octroyé par soumission publique) : complété à l'hiver 2010
- Pourparlers avec le MDDEP : initiés le 30 juin 2010
- Préparation du plan de gestion : prévu en 2011
- Intégration du plan de gestion à la réglementation d'urbanisme : méthodologie et échéancier à confirmer



Pourquoi un inventaire terrain systématique

- La photographie aérienne et les bases de données satellitaires (Landsat, Quickbird, orthophoto, etc.) sont des outils très puissants qui sont à la base des inventaires et en diminuent grandement les coûts... MAIS
 - Les marécages sylvicoles (i.e. forêts inondés) sont peu visibles des airs
 - Il faut caractériser l'écologie des milieux humides pour en déterminer la diversité de l'écosystème et détecter la présence d'espèces menacées ou vulnérables



Une image de l'orthophoto 2007 du parc Sanscartier et des environs



Résultats obtenus et défis à venir

- Gatineau dispose maintenant d'une cartographie complète de ses milieux humides avec un classement selon le système de valeur du MDDEP et un classement écologique détaillé
- Il y a des milieux humides de haute valeur (classe 3 MDDEP) sur des emplacements de projets futurs de développement
- D'après le MDDEP, les OBNL de protection de la nature (ex. Canards Illimités, CNC) ne seraient pas en mesure de gérer un grand nombre de servitudes de conservation: la ville est interpellée à cet effet
- Estimer l'impact des milieux humides à conserver sur le développement
- Désigner des aires de compensation pour établir un plan de gestion « sans perte nette »
- Si la gestion des servitudes de conservation se doit de devenir publique, chiffrer les coûts d'acquisition
- Gérer l'information: trouver l'équilibre entre la transparence municipale et la protection du milieu



Références publiques

1. Documentation Ramsar à http://www.ramsar.org/cda/fr/ramsar-documents-official-docs/main/ramsar/1-31%5E7761_4000_1
2. La politique fédérale sur la conservation des terres humides à <http://www.ec.gc.ca/Publications/default.asp?lang=Fr&xml=BBAAE735-EF0D-4F0B-87B7-768745600AE8>
3. Guide d'élaboration d'un plan de conservation des milieux humides à <http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/rives/milieuxhumides.htm>
4. Identification et délimitation des écosystèmes aquatiques, humides et riverains à <http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/rives/milieuxhumides.htm>

